

# Les plus rapides

## RÈGLES ET CATÉGORIES, ce que tu dois savoir!

Ces concours peuvent être organisés dans chaque village (par le club d'athlétisme, la société de gymnastique, l'école ou d'autres organisateurs).

### Droit de participation:

**L'organisateur respectif décide qui a le droit de s'aligner à son „Le plus rapide“.**

À certains « Le plus rapide » d'une commune, seuls les enfants de la commune ont le droit de participer. Ceci peut toutefois être interprété individuellement. Si dans une commune il y a par exemple une école régionale, l'organisateur a le choix de faire ou non une liste de résultats séparée.

### Directives

En ce qui concerne les règles, l'organisateur a le choix de fixer les règles qu'il veut pour son „Le plus rapide“.

Il y a une catégorie par année de naissance.

Limites d'âge

Il n'y a pas de limite d'âge pour les plus rapides organisés au niveau local/régional. Des enfants plus âgés peuvent également être inclus. Les catégories suivantes comptent pour le Swiss Athletics Sprint, à partir de la finale cantonale:

**W** = filles, **M** = garçons + l'**âge effectif** en l'année de compétition.

W15	M15	2003
W14	M14	2004
W13	M13	2005
W12	M12	2006
W11	M11	2007
W10	M10	2008
W09	M09	2009
W08	M08	2010
W07		2011 et plus jeunes

Les plus rapides sont déterminés dans une course, ou en fonction du nombre de participants, avec éliminatoires, demi-finales et finales.

### Distinctions

Le choix revient aux organisateurs. Il peut s'agir de médailles, diplômes e.o. prix en nature.

### Liste de résultats

Il faut établir une liste de résultats qui doit contenir les informations suivantes

- Année de naissance
- Rang
- Nom prénom
- Temps